

SantéPublique éditions a pour vocation de rendre accessibles au grand public des informations issues d'investigations journalistiques ou de recherches scientifiques dans le domaine de la santé publique, de la santé individuelle ou sur tout autre sujet d'intérêt général. Pour des conférences ou des formations sur la protection contre les champs électromagnétiques ou sur l'alimentation saine, nous écrire : 20, avenue de Stalingrad 94260 Fresnes. Visitez notre site : [www.santepublique-editions.fr](http://www.santepublique-editions.fr)

# SantéPublique éditions

Le lundi 16 juin 2014

**URGENT ! ! !**

Lettre ouverte à

À l'attention personnelle de

**Madame Ségolène Royal**

**Ministre de L'Écologie,**

**du Développement durable et de l'Énergie**

246, boulevard Saint-Germain

75007 PARIS

16/06 à 18H15  
Déposée par porteur

Cabinet du Ministère de l'Écologie,  
du Développement Durable,  
et de l'Énergie

N/Réf : 14/003

- **Objet : Nucléaire : arguments pour votre projet de loi sur la transition énergétique**
- Ampoules basse consommation interdites en 2020 : pourquoi attendre ?**
- Tableaux numériques et tablettes wifi à l'école : nos enfants sont menacés !**
- Téléphonie mobile : « Si les gens savaient ne serait-ce que 10 % de la vérité sur les portables, ils préféreraient s'en passer ».**
- Quatre cancers du tronc cérébral chez l'enfant dans deux écoles françaises**
- Mécanisme d'action des ondes électromagnétiques sur les organismes vivants**
- La mélatonine et le sommeil**
- Santé publique : les leçons de l'Histoire**
- Surveillance électronique.**

Madame la Ministre,

Vous présentez après-demain en Conseil des ministres  **votre projet de loi sur la transition énergétique.**

Savez-vous que **83 % des réacteurs nucléaires français** (soit 48 sur 58) ont déjà **dépassé l'âge limite de fonctionnement fixé par ceux qui les ont construits ?**

Nos réacteurs étaient prévus pour fonctionner pendant **seulement 25 ans.**

La preuve, c'est que **leurs architectes n'ont pas mis « hors d'eau »** les bâtiments abritant la cuve du réacteur (« hors d'eau » = à l'abri de l'eau par un toit étanche).

Devenu poreux, le béton laisse fuir la radioactivité. Résultat : 99 cas de leucémies infantiles ont été constatés entre 2002 et 2007 dans un rayon inférieur à 20 km autour des centrales françaises, selon une étude publiée par l'INRS.

Usure des matériaux, impossibilité de remplacer certaines pièces, risque de défaillances simultanées et augmentation du nombre d'incidents : telles sont les raisons pour lesquelles **le vieillissement des centrales est devenu le premier facteur de risque nucléaire en France.** Fermer Fessenheim en 2016 est nécessaire, mais ne sera pas suffisant.

Vous trouverez dans le dossier ci-joint *Nucléaire : Fukushima, et après ?* de multiples arguments supplémentaires pour convaincre ceux qui hésitent encore à donner à l'Etat la capacité juridique de décider la fermeture des centrales sans avoir à rembourser les autres actionnaires d'EDF.

En définitive, cette industrie du nucléaire travaille à la perte de tous les autres secteurs de l'économie, voués à s'effondrer après la catastrophe.

Au Japon, pour « sauver la face » depuis l'accident de Fukushima survenu en 2011, le gouvernement contraint ceux qui n'ont pas les moyens de partir à rester dans les zones contaminées. Résultat : **74 enfants atteints de cancer de la thyroïde ont été diagnostiqués 3 ans après**, selon **Shizo Kimura**, professeur associé à l'université médicale de Dokkyo, au laboratoire d'épidémiologie, station de Fukushima, qui a fait une conférence à la Mairie du 2<sup>ème</sup> arrondissement de Paris le 16 mai 2014, à l'initiative des associations Sortir du nucléaire Paris et EchoEchanges ONG France-Japon.

Je ne pense pas que vous ayez envie **d'endosser ce genre de responsabilité**. Votre seule garantie contre cette éventualité, c'est la **fermeture** des vieux réacteurs **avant l'accident**.

Concernant **l'EPR, actuellement en construction**, j'ai eu l'occasion de converser avec l'un des « **managers** » du projet devant la maquette du réacteur EPR de Flamanville, présentée à l'occasion de l'Assemblée générale des actionnaires d'EDF le 15 mai 2014 au Carrousel du Louvre. Ce « manager » a été **incapable de répondre aux questions suivantes** :

- « Quelle est l'épaisseur du radier ?
- En quel matériau est le « cendrier », censé recueillir le *corium* en cas de fusion accidentelle du cœur ?
- Pourquoi ce cendrier est-il situé à *côté* de la cuve du réacteur et non directement au-dessous ?
- Comment être sûr que le *corium* s'écoulera bien dans le cendrier puisque celui-ci est situé sur le côté ?
- Pourquoi ne pas avoir prévu, en cas de rupture totale de l'alimentation électrique, que le système de refroidissement soit automatiquement activé par l'augmentation de la température ?
- Pourquoi ne pas avoir prévu qu'avec l'énergie des générateurs de secours, la première action entreprise soit de placer les barres de combustible dans un second cœur de réacteur vide, construit préventivement à côté du premier et uniquement rempli de bore, de façon à stopper les réactions neutroniques et empêcher la fusion des barres de zirconium, inévitable lorsque l'arrêt du circuit de refroidissement se prolonge au-delà de 9 heures ? »

En un mot, ce « manager » a été **incapable de démontrer qu'un réacteur EPR résiste à un accident de type Fukushima !**

C'est pourquoi je vous invite à **utiliser les arguments issus de mon enquête**. Votre prédécesseur **Philippe Martin** m'avait répondu qu'« il serait fait bon usage de mes informations », je n'ai malheureusement rien vu de tel...

Il serait certainement très productif de les présenter aux **responsables du MEDEF** et aux **patrons du CAC 40** qui font la pluie et le beau temps dans notre pays.

Je suis certaine que s'ils savaient à quel point leurs secteurs d'activités respectifs seront impactés par une catastrophe nucléaire, ils vous appuieraient pour **accélérer la fermeture des centrales**. Albert Frère, premier capitaliste belge, s'est lui-même désengagé d'Electrabel quand il a compris tout cela.

Quant à votre collègue **Arnaud Montebourg**, ministre du Redressement productif, à qui j'avais remis en mains propres l'un des tableaux figurant dans ce dossier, en novembre 2011 devant le siège du PS rue de Solférino, s'il a pris connaissance de mes courriers des 27 août 2012 et 30 juillet 2013, il n'y a pas répondu. Il n'a sans doute pas anticipé qu'il sera aux premières loges en cas d'accident nucléaire.

Il ne fait pourtant aucun doute que la France ne se remettra pas d'une catastrophe nucléaire sur son territoire. Tous ceux qui en ont les moyens comprendront que la seule solution sera la fuite. Après l'évasion fiscale, l'évasion nucléaire...

Permettez-moi de joindre à ce courrier plusieurs autres publications issues de mes investigations commencées en 2001 sur les dangers des portables, de l'électricité, des ampoules basse consommation, notamment.

En résumé, ces résultats sont les suivants :

- **Le coucher tardif systématique est une cause importante de la dégradation de la santé publique**, jusqu'ici sous-estimée.
- **Dormir tôt** est la meilleure prévention contre toutes les maladies modernes : cancer, hypertension, hypercholestérolémie, accidents vasculaires, diabète, obésité, maladie d'Alzheimer, ainsi que contre les maladies psychiques : dépression, bipolarité, schizophrénie, anorexie-boulimie. Une fois ces maladies déclenchées, dormir tôt chaque soir, ce qui requiert de l'autodiscipline, est un **remède efficace et gratuit**.
- **L'augmentation exponentielle de l'exposition électromagnétique** entraîne un coucher de plus en plus tardif, dont les effets sont encore aggravés en France par **l'heure d'été**, car nous avons deux heures de décalage par rapport à l'heure solaire. Même la baisse des résultats scolaires des élèves français serait enrayée si les enfants se couchaient à 21h, grand maximum.
- Il faudrait donc **annuler notre décalage par rapport au soleil** et lancer une grande campagne **d'information du public sur l'importance de l'heure du coucher et de la réduction de l'électropollution** (basses fréquences et micro-

ondes ; les écrans, y compris les écrans plats et les écrans des portables, émettent des rayons X détectables avec un compteur Geiger).

- **Stopper la mise sur le marché** de produits émetteurs de radiofréquences et de micro-ondes est une nécessité (compteur électrique **Linky**, **box wifi-tv-téléphone**, **tablettes wifi** et **tableaux interactifs** dans les classes, etc. ; les *smartphones* émettent des micro-ondes non seulement pendant les communications mais également quand on fait défiler les menus avec le doigt, ce qui est également vrai pour les tablettes numériques).

(voir ci-joint *Le Coût d'Etat des gadgets sans fil*, *La Fée électricité*, *La mélatonine et le sommeil*, *Mécanisme d'action des ondes électromagnétiques sur les organismes vivants*, *Téléphonie mobile : dossier du site Internet [www.santepublique-editions.fr](http://www.santepublique-editions.fr)*, *Téléphone portable : comment se protéger*, *Les jeunes et le portable : Alzheimer à 35 ans ?*).

En mars 2007, je vous ai croisée dans une allée du salon du Livre à Paris et je vous ai tendu un *flyer* mentionnant les dangers des portables pour les enfants. Vous avez posé votre doigt sur votre tempe droite en disant :

— « *C'est vrai que c'est dangereux, les portables. Chaque fois que je téléphone, j'ai mal, là* ».

Aujourd'hui ministre, vous avez l'obligation de prendre des décisions pour protéger les générations futures, actuellement la proie de ces technologies, avec des effets que je vous invite à venir écouter lors de ma conférence du 1<sup>er</sup> juillet 2014 dans le 17<sup>ème</sup> à Paris, à 19h (exposé-débat, avec dîner, à la crêperie Armorik-Saveurs, voir l'invitation ci-jointe). Si vous n'êtes pas disponible ce jour-là, je peux venir faire cette conférence dans votre ministère, le jour et à l'heure de votre choix. J'ai juste besoin d'un tableau de papier (*paper board*) pour noter les éléments importants de la démonstration.

Je vous présenterai les atteintes documentées par des études scientifiques au niveau du **cerveau** (diminution de l'attention et de la mémorisation), du **sommeil** (diminution de la mélatonine), de l'incapacité future de **reproduction** (diminution du nombre d'ovocytes chez les filles, spermatogénèse bloquée chez les garçons), apparition de troubles liés à l'**électro-hypersensibilité** ainsi que de **cancers** tant chez les élèves que chez les professeurs, causés par la présence d'écrans d'ordinateur géants (tableaux numériques interactifs) dans les salles de classe, à 1,50 mètre seulement du premier rang d'élèves, le professeur déplaçant son bureau sur le côté (voir ci-joint *Le Coût d'Etat des gadgets sans fil*).

[L'alors Premier ministre Jean-Marc Ayrault avait fait répondre à mon courrier du 30 juillet 2013 qu'il n'avait « pas le temps de me recevoir ». Peut-être devrais-je le relancer aujourd'hui ? Manuel Valls, lui, n'avait pas répondu l'année dernière.

Il est dix fois plus concerné aujourd'hui, mais a-t-il conservé mon courrier ou l'a-t-il transmis à Bernard Cazeneuve, le « Monsieur Nucléaire » du Parti socialiste ? Il faudrait assurément que je leur adresse à nouveau un courrier, mais ce sont les moyens qui me manquent pour confectionner tous ces dossiers.]

Mes investigations scientifiques ne s'arrêtent pas aux ondes électromagnétiques, car je me suis attachée à établir des liens entre plusieurs causes de dégradation de la santé.

- **L'intoxication au mercure** est la première cause des maladies neuro-dégénératives et de l'autisme. Elle provient des amalgames dentaires et des vaccins, dans la composition desquels entre le mercure, et des ampoules basse consommation fluocompactes, dont le gaz de mercure fuit au fur et à mesure de l'utilisation. Les troubles apparaissent ou s'accroissent lorsque l'intoxication au mercure est **associée à l'exposition électromagnétique** : les effets délétères bien connus (et dévastateurs) du mercure ne sont alors plus contrecarrés par **l'action protectrice de la mélatonine**, une hormone naturellement produite dans le cerveau mais dont la **sécrétion est empêchée** par la lumière et par les champs électromagnétiques (basses fréquences et micro-ondes).
- Il faut **supprimer totalement le mercure sans attendre l'entrée en vigueur en 2020 de la convention de Minamata** signée le 19 juin 2013 par 140 Etats dont la France (par Delphine Batho) : cette convention exclut les vaccins et les amalgames dentaires !
- Il faut décider de **revenir aux ampoules à incandescence**, les seules qui ne sont toxiques ni pendant la fabrication, ni pendant l'utilisation, ni lorsqu'elles sont devenues des déchets, contrairement aux LED, dont les composants électroniques incluent des terres rares « faiblement radioactives » et aux ampoules basse consommation halogènes, composées de gaz dérivé du fluor, toxique pour les voies respiratoires. Pour réduire la consommation d'électricité liée à l'éclairage, il suffit de dormir la nuit, ce qui est bon pour la santé, comme nous l'avons vu plus haut...

(Voir ci-joint *Ampoules basse consommation : progrès ou désastre ?*, et plus particulièrement l'article *Interdites en 2020* mis à jour le 2 juin 2014, et le flyer *Boycottons l'électricité inutile !*).

- La consommation de **caféine** entraîne la consommation de **nicotine**, de même que la consommation d'alcool. Remplacer le café ou le Coca par de l'eau, –seule boisson indispensable–, est efficace contre le tabagisme et aussi contre l'alcoolisme. Cela est également efficace contre les maladies vasculaires, l'obésité et le diabète, ainsi que certaines formes de cancer, notamment le cancer du côlon. (La théophylline du thé a le même effet que la caféine).

(Voir ci-joint les éléments d'explication par les efflux d'ion calcium au niveau cellulaire dans *Mécanisme d'action des ondes électromagnétiques sur les organismes vivants*)

**Pendant la Seconde guerre mondiale, les enfants de Paris et de Londres** avaient été **envoyés à la campagne**. Les adultes voulaient ainsi les protéger contre les traumatismes de la guerre.

**Aujourd'hui, que faisons-nous pour protéger les enfants et les jeunes** des nouvelles menaces qui les assaillent ? Il s'agit souvent de nouveaux produits de consommation courante !

Nous n'avons même pas été capables d'interdire les boissons dites « énergisantes », alors que l'Anses a répertorié plusieurs cas d'adolescents, morts sur le coup après les avoir consommées en association avec une pratique sportive intense ou en mélange avec d'autres produits dopants comme l'alcool !

Savez-vous que **quatre enfants sont morts de la même forme rarissime de cancer du cerveau**, le gliome du tronc cérébral (10 cas par an, au maximum, dans la France entière), après avoir fréquenté deux écoles surplombées par des antennes-relais (voir *Quatre cancers du tronc cérébral chez l'enfant à Saint-Cyr-l'École et à Ruitz*, ci-joint).

Or, en épidémiologie, le cancer chez l'enfant occupe une place spécifique car les enfants ne sont **pas exposés aux facteurs de risques des adultes** : tabagisme, alcoolisme, polluants professionnels, âge. Pourtant, **ces quatre cas ont été purement et simplement passés sous silence** dans les rapports d'expertises officiels successifs concluant à l'absence de certitude sur la dangerosité de la téléphonie mobile !

Les résultats des investigations que je porte aujourd'hui à votre connaissance doivent nécessairement conduire le gouvernement à **réorienter bon nombre de choix technologiques et de choix de société** afin de mettre un terme à ce qui pourrait être qualifié de « génocide différé » ou de « génocide intergénérationnel ».

Vous, qui occupez un poste **décisionnaire**, évitez ainsi d'être un jour rattrapée par une « affaire » qui ne manquera pas de **nuire** à la fois à votre **estime de soi**, à votre **tranquillité d'esprit** et à votre **carrière politique**.

Ne faites pas comme **Vincent Peillon**, qui a quitté début avril 2014 son ministère de l'Éducation nationale **sans lever le petit doigt** contre l'introduction des tablettes à l'école (il n'a pas non plus répondu à ma lettre du 30 juillet 2013, qui contenait les mêmes éléments que le présent courrier), et sans semble-t-il avoir transmis l'information à son successeur **Benoît Hamon**, qui **veut « accélérer » leur mise en place !**

Madame la Ministre, nous qui sommes nées au siècle dernier, saurons-nous nous détacher de ses errements et embrasser une **vision prospective, non pas**

**simplement à 15 ou 30 ans, mais à 100 ans ?** Que devrions-nous **retenir de l'Histoire** pour entrer de plain-pied dans le 21<sup>ème</sup> siècle ? Serons-nous capables de préparer l'avenir avec **le courage, l'audace et l'altruisme que les générations futures méritent** au lieu de gérer péniblement et égoïstement le présent à l'aune du passé ? Vous trouverez des éléments de réponse et de comparaison dans le dossier ci-joint *Santé publique : les leçons de l'Histoire*.

J'ai aimé votre livre *Cette belle idée du courage*. Montrez-nous que vous êtes **aussi courageuse** lorsque vous accédez aux plus hautes sphères de l'Etat que pendant les moments difficiles de votre vie et de votre carrière politique.

Je reste à votre disposition pour toutes les informations que vous pourriez souhaiter, et pour vous montrer, avec mes **instruments de mesure** des micro-ondes, des basses fréquences et de la radioactivité, dans quel guêpier radio-électromagnétique nous sommes.

Dans l'espoir que vous vous saisirez de mon enquête, au service du bien commun, j'attends **votre réponse**, et je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

**Annie Lobé**

**Journaliste scientifique.**

PS : En 2007, vous aviez évoqué vos soupçons quant à des écoutes téléphoniques. La conférence audio ci-jointe *La surveillance par les portables : peut-on y échapper ?* vous apportera sans nul doute d'utiles éclaircissements à ce sujet.

PJ :

- *Nucléaire : Fukushima, et après ?* (mise à jour 2014)
- *Le coût d'État des gadgets sans fil*, version du 31 mai 2014  
Suivi de *Réussir sa scolarité et ses examens*  
Suivi de *Nouveau capitalisme ou nouvelle guerre ?*  
Les sources sont consultables en ligne sur le site :  
**[www.santepublique-editions.fr](http://www.santepublique-editions.fr)**
- *Ampoules basse consommation : progrès ou désastre ?*
- *La Fée électricité* (Livre)
- *La mélatonine et le sommeil* (CD audio)
- *Dossier « Téléphonie mobile »*
- *Les jeunes et le portable : Alzheimer à 35 ans ?* (Livre audio sur double CD)
- *Quatre cancers du tronc cérébral chez l'enfant à Saint-Cyr-l'École et à Ruitz*
- *Téléphone portable : comment se protéger* (Livre)
- *Mécanisme d'action des ondes électromagnétiques sur les organismes vivants*
- *Santé publique : les leçons de l'Histoire*
- *Merci, M. Snowden !*
- *La surveillance par les portables : peut-on y échapper ?* (CD audio)